

La FEPEM vent debout contre les propositions de financement de la 5^{ème} branche du rapport Vachey !

Paris, le 16 septembre 2020 – Chargé par le gouvernement d'identifier des sources de financement à hauteur de 1 milliard d'euros dès 2021 et 3 à 5 milliards à horizon 2024, afin de concrétiser la réforme du Grand âge promise par le Président Emmanuel Macron, M. Laurent Vachey vient de remettre au gouvernement son rapport relatif à la création de la branche « autonomie ». La FEPEM découvre avec stupeur les propositions de financement émises dans ce rapport, rendu sur la base d'une concertation de deux mois, alors qu'en dépit de ses demandes répétées, elle n'a pas été auditionnée !

Le rapport Vachey propose notamment de puiser dès l'an prochain dans la cagnotte du Fonds de réserve des retraites et de réorienter une partie des recettes d'Action logement. Ce jeu de vases communicants n'est pas à la hauteur des enjeux et ne suffira pas à répondre à la nécessité de trouver des financements pérennes.

La FEPEM s'insurge contre la proposition de rogner le crédit d'impôt pour les particuliers employeurs et l'exonération de cotisations pour les seniors recourant à une aide à domicile ! Elle demande expressément que le rapport revienne sur son intention de mettre fin à l'exonération totale de cotisations sociales pour les employeurs à domicile de plus de 70 ans, mesure qui serait désastreuse pour l'emploi déclaré à domicile !

Pour Marie Béatrice Levau, Présidente de la FEPEM : « **Alors que l'objectif du plan de relance de 100 milliards d'euros est la création d'emplois, l'objectif du rapport Vachey est clairement la destruction d'emplois ! La crise sanitaire a pourtant révélé le rôle central du domicile et la mission d'intérêt général conduite par les salariés qui accompagnent au quotidien les plus fragiles. S'attaquer au crédit d'impôt du particulier employeur est totalement inacceptable et je rappelle qu'il ne s'agit pas d'une niche fiscale mais de son statut fiscal et social ! Cette mesure ferait courir le risque de détruire un secteur qui est un maillon essentiel de la solidarité nationale et qui a été en première ligne durant le confinement.** »

Marie Béatrice LEVAUX reviendra plus en détail sur les enjeux du financement de la future réforme du Grand âge et de l'autonomie lors d'une conférence de presse :

Lundi 21 septembre 2020 à 9h30, 79 rue de Monceau 75008 Paris

A propos de la FEPEM

La FEPEM est l'organisation socioprofessionnelle représentative des particuliers employeurs qui contribue à structurer le secteur de l'emploi à domicile entre particuliers depuis 70 ans. Elle représente les 3,4 millions de particuliers qui emploient à domicile plus d'1,4 million de salariés – plus de 5 millions de personnes qui constituent une véritable société civile organisée au service de l'intérêt général. Le secteur de l'emploi à domicile constitue la réponse aux besoins de vie du quotidien (garde des enfants, entretien de la maison, assistance auprès de personnes âgées ou en situation de handicap, ...), et organise l'emploi de proximité qualifié et solidaire. En savoir plus : www.fepem.fr

CONTACT PRESSE :

Jean-Christophe GOUX
06.11.73.41.02
jcgoux@fepem.fr